

M. WINTERS: Comment avez-vous calculé votre proportion d'augmentation? Est-ce de 38 à 83, ou de 38 à 86?

M. STORMER: De 38 à 86.

M. WINTERS: J'avais pris de 38 à 83.

M. STORMER: Vous avez raison aussi, de votre côté.

M. WINTERS: Oui, nous avons tous deux raison.

M. MAYHEW: Qu'est-ce que cela veut dire? Cela donne-t-il le même pourcentage dans le prix de revient de votre pain?

M. STORMER: C'est une affaire assez compliquée; il faut avoir une vue d'ensemble.

M. WILSON: Ce serait le même pourcentage si nous faisons le même montant d'affaires qu'en 1939, mais nous faisons aujourd'hui de trois à quatre fois plus d'affaires qu'en 1939; c'est pourquoi il ne peut pas être question de 126 pour cent ou de 117 pour cent, selon le cas.

M. STORMER: C'est tout à fait juste.

Le PRÉSIDENT: D'autres questions, messieurs?

M. JOHNSTON: Oui, monsieur le président, j'ai une ou deux questions à poser et je veux remonter en arrière. Monsieur Wilson, faites-vous partie de l'Ontario Bakers' Association?

M. WILSON: Oui, nous en faisons partie.

M. JOHNSTON: Avez-vous assisté à cette réunion de septembre, vers le 16, à l'hôtel King Edward de Toronto?

M. WILSON: Oui, je vous l'ai dit hier.

M. JOHNSTON: Quand avez-vous augmenté votre prix pour la première fois? À quelle date avez-vous majoré vos prix pour la première fois?

M. WILSON: Je crois que c'était le 18 septembre.

M. JOHNSTON: C'était donc à peu près deux ou trois jours après la réunion?

M. MAYBANK: Non.

Le PRÉSIDENT: Vous parlez du mois de janvier, n'est-ce pas?

M. JOHNSTON: Non, de la réunion tenue à Toronto le 16 septembre.

Le PRÉSIDENT: C'est juste.

M. JOHNSTON: Je crois que la réunion a eu lieu à Toronto, le 16 septembre 1947.

Le PRÉSIDENT: C'est juste.

M. JOHNSTON: Le témoin dit maintenant qu'il a majoré ses prix le 18. N'est-ce pas vers ce moment-là que vous avez porté le prix à 13 cents?

M. WILSON: Non, nous l'avons porté de 8 cents à 11 cents. Nous faisons seulement le commerce de gros, monsieur Johnston.

M. JOHNSTON: Comment cela s'est-il traduit dans le commerce de détail?

M. WILSON: Par un prix de 13 cents.

M. JOHNSTON: 13 cents?

M. WILSON: Oui.

M. JOHNSTON: Vous rappelez-vous ce que le colonel Ruttan a dit au sujet du prix de 13 cents lors de cette réunion?

M. WILSON: Je ne saurais dire exactement, mais je crois qu'il a dit quelque chose à propos de . . . Je ne sais pas. Je ne peux pas donner de précisions, et je ne pense pas que je doive dire ce que j'ai présent à l'esprit.

M. JOHNSTON: Allez-y.

M. WILSON: Je sais, mais . . .